

## 50 ans d'Europe : les noces en fer blanc<sup>1</sup>

**Quelques paillettes, un peu de strass pour créer l'illusion de l'ambiance. Et l'inintérêt, surtout, des opinions publiques. L'Europe a fêté son demi-siècle d'existence dans la morosité. Les partenaires se boudent. Il était difficile, dans ces conditions, d'espérer de joyeuses noces d'or. Quant aux citoyens, ils restent largement hors du jeu.**

Comme le dit le politicien cynique, les promesses n'engagent que ceux qui les croient. Angela Merkel a mis à profit la célébration en grande pompe à Berlin des 50 ans du traité de Rome pour poser au chef d'orchestre de la relance institutionnelle de l'Union, après le double "non" français et néerlandais à la Constitution. Dans une déclaration dévoilée le dimanche 25 mars, la chancelière allemande a obtenu de haute lutte que les Vingt-Sept partagent "*l'objectif d'asseoir l'Union européenne sur des bases communes d'ici aux élections au Parlement européen de 2009*". Ou en tout cas, manifestent officiellement l'intention d'aller dans ce sens. Mais l'encre des signatures n'était pas sèche que, déjà, de grises mines s'allongeaient dans l'ombre de l'actuelle présidente de l'Union. Comme celle du président polonais Lech Kaczyński, qui reflétant la morosité des eurosceptiques institutionnels, n'a pas caché sa mauvaise humeur en refusant d'applaudir aux propos de la chancelière. 2009 ? Baliverne « *irréaliste* » a-t-il grommelé. Tout comme les gouvernements tchèque et britannique, il juge inutile d'évoquer un nouveau texte avant 2011 au plus tôt. Le président conservateur de l'hémicycle strasbourgeois Hans-Gert Poettering et celui de la Commission, le tout aussi libéral José Barroso, ont donc été invités à poser leur paraphe au bas de la déclaration, à la différence des chefs d'État et de gouvernement. Une façon de laisser dans la coulisse les dissensions apparues ces derniers jours entre Berlin et Prague, dont le gouvernement eurosceptique s'est dit ouvertement réticent à toute relance du processus institutionnel.

Alors, ce document, un « plus petit dénominateur commun » ? A coup sûr le maximum de ce que l'on pouvait attendre dans la situation actuelle. Après ce que certains ont qualifié de période de deuil – l'enterrement du projet de Constitution européenne - et avec pour seule ambition, comme l'a dit Angela Merkel, de concentrer sur un bout de papier, deux pages, « *les fondamentaux de l'Europe* », ses acquis et les défis qui l'attendent. Mais en évitant, surtout, de rouvrir les sujets de contentieux. Pour éviter l'échec, on a donc évité les mots « *Constitution* » et « *élargissement* », apparemment tabous. La présidence allemande, surtout, a travaillé dans le plus grand secret, méthode indispensable pour les uns, frôlant la paranoïa pour les autres (une « *entorse à la méthode communautaire* » a critiqué le ministre belge des Affaires étrangères, alors que le Parlement européen fustigeait l'absence de débat autour d'un texte aussi politique). Comme pour reconnaître qu'aujourd'hui, et pour un laps de temps indéterminé, une négociation à 27 ne risquerait pas d'aboutir à grand chose.

### Citoyens absents

La « déclaration de Berlin » est donc effectivement « *concise, courte et lisible* », comme l'a souligné le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier. Ce qui, en l'occurrence, signifie implicitement qu'elle se situe aux antipodes du traité constitutionnel (TCE), long, lourd et diffus. Mais peut-on même parler de première étape d'une relance de l'intégration européenne, vers le sommet européen de juin qui devrait fixer une « feuille de route » à l'Union Européenne ? Sur ce sujet, Angela Merkel n'en a pas dit beaucoup et le texte reste muet sur les institutions dont il est pourtant admis, tant au Conseil qu'au Parlement, qu'elles ne sont plus adaptées à une Europe à vingt-sept. Voilà où l'on en est après ce que le président de la Gauche unitaire européenne, le Français Francis Wurtz a qualifié de « *quasi-huis clos des gouvernants* », là où il aurait fallu « *une consultation des citoyens.* »

---

<sup>1</sup> Analyse parue dans le N° 314 du *Journal du mardi*, 3 avril 2007.

Les citoyens ? Ils restent les grands absents de ce grand marchandage alors que la chancelière ne désespère pourtant pas d'accélérer les choses et s'est engagée à ce *qu' « un calendrier puisse être adopté avant la fin de la présidence allemande. »* Elle a proposé qu'une nouvelle conférence intergouvernementale (CIG), elle-aussi « *courte, concentrée et ciblée* » se tienne sous la présidence portugaise au second semestre de 2007, afin, peut-être, de pouvoir signer un nouveau traité en 2008, qui serait ratifié en 2009.

Un calendrier tenable ? On l'a vu, tout reste à faire. Berlin rêvait d'un traité qui serait une copie quasi conforme du texte constitutionnel. Mais la présidence allemande a bien dû se rendre compte, lors du dernier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des 8 et 9 mars, que le fossé reste grand entre les 18 pays qui ont adopté le TCE, et la plupart des neuf autres Etats membres. Presque un schisme. Les premiers ont tenu fin janvier à Madrid une réunion pour appeler à « *utiliser le style plutôt que les ciseaux* » et préserver le traité existant, au mieux enrichi d'un protocole social. S'il s'agissait d'aider la présidence allemande, un tel volontarisme évacuait surtout les contraintes du réel. Au point que M. Steinmeier, lui-même, a plaidé pour une pause stratégique : « *Il serait bien que, dans les pays où des scrutins doivent avoir lieu, la Constitution européenne ne devienne pas un sujet central sur lequel des prises de position politique de principe soient prises.* » On ne saurait évoquer plus éloquemment la crainte qui prévaut de remettre l'Europe au cœur du débat public.

### **Introuvable social**

« Amis de la Constitution » et euro-sceptiques pourraient donc s'engager dans un processus se limitant à fixer, comme l'a demandé le Premier ministre italien, de « *nouvelles règles de fonctionnement* » à l'UE, les pro-traités préférant un texte limité aux réformes institutionnelles que pas de texte du tout. Ce qui inquiète, c'est que les responsables ont d'ores et déjà décidé d'œuvrer dans l'ombre, comme en catimini. Dès lors, les mots « démocratie », « transparence » et « intervention des citoyens » risquent d'être plus que jamais vides de sens, alors pourtant que l'orientation libérale de l'Union, l'ensemble des politiques synthétisées dans la partie III du TCE resteraient en vigueur. Et là-dessus, le consensus est total entre les gouvernements.

Pas question, par exemple, d'une remise en cause de la Banque centrale européenne qui reste une pièce maîtresse de la construction actuelle de l'Europe et dont les règles de fonctionnement, définies pour gérer l'euro, verrouillent l'Europe financière. Sans aucun contrôle démocratique, et au nom de la lutte contre l'inflation, elle veille surtout à la rentabilité des placements, au détriment du pouvoir d'achat des citoyens. Une politique monétaire qui pénalise l'activité et la croissance : l'UE affiche un des taux de croissance les plus médiocres de la planète. Mais le 8 mars encore, relevant une fois de plus les taux d'intérêts de la monnaie unique, le gouverneur de la BCE a expliqué cette mesure restrictive par « *des pressions à la hausse des salaires dans certains pays.* »

Au mois de février, pourtant, neuf pays, dont la France et l'Italie, inquiets du rejet populaire croissant qui se manifeste vis-à-vis de la construction européenne et de la division patente entre ses acteurs, ont plaidé pour « *un nouvel élan* » politique et social. Ils ont affirmé que « *l'Europe ne peut pas se réduire à une zone de libre-échange* » et lancé un appel à ce que « *le marché intérieur puisse devenir un espace aussi régulé au plan social.* »

Un aveu lourd de sens. Mais de cela, on ne parle pas dans le texte d'Angela Merkel. Pas plus que d'avancées sociales. « *Il n'y aura pas d'entité européenne, pas de lien réel,* assurait récemment le cinéaste allemand Wim Wenders, *tant que nous ne parviendrons pas à donner à voir nos propres mythes, nos sentiments, notre histoire.* » Mais il précisait aussi, plus prosaïque, que personne ne peut vendre un marché et une économie aux opinions si c'est là le seul horizon qu'on leur propose. L'UE a

fait le choix, au milieu des années quatre-vingt, de « l'intégration par le marché » après trois décennies de relative stagnation. L'Acte unique en 1986 et le traité de Maastricht en 1992 ont posé les fondations du bouleversement de ce qu'il est désormais convenu d'appeler la « *gouvernance économique* », les États abandonnant à mesure leurs outils d'intervention publique dans l'économie. La fiscalité, le contrôle des salaires et la protection sociale sont devenues dès lors les dernières armes des États pour attirer l'activité, une porte ouverte au dumping dont on mesure pleinement les effets depuis l'adhésion de pays à bas coûts. Les bénéfices promis sur la croissance et l'emploi ne sont pas au rendez-vous : 17 millions d'Européens sont aujourd'hui au chômage, tandis que partout la précarité explose et que les protections sociales se trouvent partout fragilisées. Dès lors, le désenchantement gagne ; une récente enquête du *Financial Times* révélait que dans les cinq plus grands pays de l'UE (France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne), près d'un habitant sur deux (44 %) estime que la vie est devenue « *pire* » à cause des politiques européennes.

### Dans le texte

Objet d'un consensus laborieusement construit, la « déclaration de Berlin » oscille entre la profession de foi libérale et la méthode Coué. Extraits

*"Pendant des siècles, l'Europe a été une idée, un espoir de paix et de compréhension. Cet espoir s'est aujourd'hui concrétisé. L'unification européenne nous a apporté la paix et la prospérité. Elle a créé un sentiment d'appartenance commune et permis de surmonter les antagonismes..."* »

*« L'homme est au cœur de notre action. Sa dignité est inviolable, ses droits sont inaliénables. Femmes et hommes sont égaux. Nous aspirons à la paix et la liberté, à la démocratie et à l'Etat de droit, au respect mutuel et à la responsabilité, à la prospérité et la sécurité, à la tolérance et à la participation, à la justice et à la solidarité... »*

*« Ce modèle européen concilie réussite économique et solidarité sociale. Le marché unique et l'euro nous rendent forts. Nous pouvons ainsi maîtriser, dans le respect de nos valeurs, l'internationalisation croissante de l'économie et une concurrence de plus en plus vive sur les marchés internationaux. L'Europe est riche des connaissances et du savoir-faire de ses citoyens; c'est la clé de la croissance, de l'emploi et de la cohésion sociale.... »*

*« Nous lutterons ensemble contre le terrorisme, la criminalité organisée et l'immigration illégale, tout en défendant les libertés et les droits des citoyens y compris contre ceux qui les menacent... »*

*« Nous nous mobilisons pour que les conflits dans le monde se règlent de manière pacifique et que les hommes ne soient pas victimes de la guerre, du terrorisme ou de la violence. L'Union européenne veut encourager la liberté et le développement dans le monde... »*

*« Nous avons la ferme intention de progresser ensemble dans le domaine de la politique énergétique et de la protection du climat et contribuer à la lutte contre la menace que fait peser le changement climatique sur la planète... »*

*« L'Union européenne continuera à se nourrir à la fois de son ouverture et de la volonté de ses Etats membres d'approfondir son développement interne. Elle continuera de promouvoir la démocratie, la stabilité et la prospérité au-delà de ses frontières... »*

## Quelques dates

25 mars 1957 : les six pays (France, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg) formant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (créée en 1951) signent à Rome les traités instituant la Communauté européenne de l'énergie nucléaire (Euratom) et la Communauté économique européenne (CEE). 1er janvier 1973 : adhésion du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande.

10 juin 1979 : première élection des députés européens au suffrage direct. 1er janvier 1981 : adhésion de la Grèce. 1er janvier 1986 : adhésion de l'Espagne et du Portugal. 17 février : signature de l'Acte unique qui entre en vigueur un an plus tard. Il prévoit la création d'un marché unique. 7 février 1992 : signature du traité de Maastricht (monnaie unique pour le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et Banque centrale européenne). 1er janvier 1995 : adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède.

2 octobre 1997 : signature du traité d'Amsterdam (mise en place du Pacte de stabilité qui aggrave les critères de convergence avant le passage à l'euro. 11 décembre 2000 : signature du traité de Nice ouvrant la voie à l'élargissement ; système complexe de pondération des voix attribuées à chaque Etat dans le cadre des votes à la majorité qualifiée.

1er janvier 2002 : mise en circulation de l'euro. 1er mai 2004 : adhésion de dix pays (Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie, Malte, Chypre). 29 octobre 2004 : signature du traité constitutionnel. Mai-juin 2005 : consultés par référendum, les Français et les Néerlandais rejettent la constitution. 1er janvier 2007 : adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie.

## Anathème papal

En digne successeur de Jean-Paul II, Benoît XVI a, non seulement, fustigé l'oubli des « racines chrétiennes de l'Europe dans la déclaration de Berlin. Il a fait mieux en estimant l'Europe coupable « d'une singulière forme d'apostasie ». Un péché mortel, quoi, qui priverait notre continent et ses peuples d'« une identité historique, culturelle et moral », de ces « valeurs chrétiennes (Qui) « constituent l'âme du continent ». Et il est parti en croisade contre les « courants laïcistes et relativistes », l'avortement, l'euthanasie et la bioéthique. Son rêve éveillé ? Ressusciter la chrétienté médiévale. Le saint homme décroche ? Au Vatican, on affirme maintenant que le drapeau européen est celui de la vierge. Une vision ? Passéiste, alors. Même le démo-chrétien Romano Prodi parle de combat perdu qui fait « désormais partie de l'héritage du passé. »